Image not found or type unknown

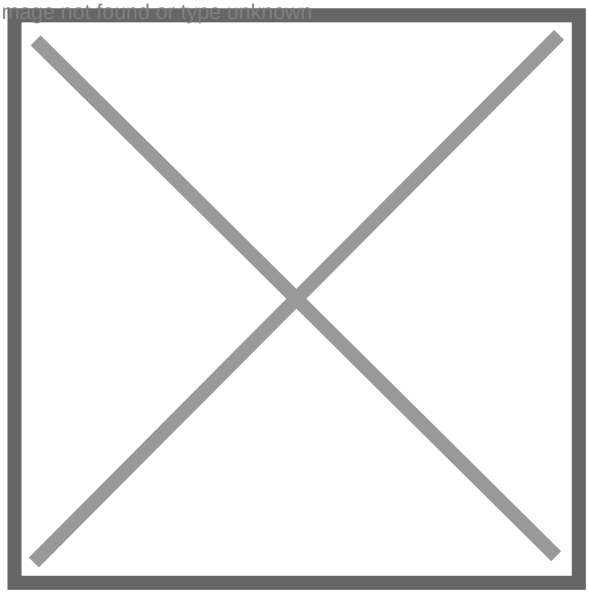

Mon employeur m'accuse de vol de cheques.

Par **kamsy**, le **16/02/2010** à **10:35**

Bonjour,
je suis en litige avec mon employeur. nous avons fait une transaction suite à un licenciement qui ne voulait pas établir comme licenciement économique. il m a proposé une certaine somme à l'écrit puis une autre à l oral , il m'a licencié pour fautre grave. avec 14jrs de mise à pied qui devait me redonner.
le jour du solde de tous compte, il me dit que la mise à pied est comprise dans la transaction. on a un conflit, car je lui explique que l'on avait pas négocier de cette façon. lors de transaction antidaté il me donne 3cheque a des dates différentes. une semaine après je viens chercher mon solde de tout compte et il me dit qu il ne doit pas antidaté les cheques et qui doit les mettre tous à la meme date du jour. et me fait remplir une attestion me demandant d'encaisser les cheques à certaines date. n'étant pas comptant de sa promesse sur le remboursement de la mise à pied, il m a remis les cheques et suis partie.
le lendemain, je lui envoi un mail en lui faisant un descriptif de se qu on avait négocier à la base et lui expliquant le manque qui m'est du. en lui disant que " vous ne respectez votre engagement donc je ne respecterais pas le mien"
furax mon employeur commence à me faire des menaces par sms, mais lui répond que je ne répondrai ni à ces sms ni ces appels ni de rencontre. alors il m envoi un mail en me disant qu il va faire opposition sur les chèques car je lui ai subtilisé et que je me suis sauvé, ce qui est tout à fait faux. donc il m'accuse de les avoir volé.
aujourd'hui j en encaissé les cheque en sachant qu'il a fait opposition. j aimerai savoir ce que je dois faire. est ce que je peux portez plainte pour des accusations diffamatoires et calomnieux. comment dois je procéder.
merci à toutes vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés